

Préparation aux examens Intermédiaire d'assurance AFA

Vidéoconférence – Juin à septembre 2021

Examens d'octobre 2021



IRPP

IRPP - Institut Romand de Perfectionnement Professionnel - propose des formations en matière d'assurance, de prévoyance et de conseil financier destinées aussi bien aux professionnels de ces domaines qu'aux personnes privées souhaitant développer ou parfaire leurs connaissances.

Orientées pratiques, nos formations sont directement applicables au quotidien. L'expertise, le savoir-faire et la solide expérience de nos formateurs sont mis à votre disposition afin de vous garantir un lien le plus étroit possible avec vos besoins quotidiens.

En outre, mettant l'accent sur une utilisation la plus adéquate de votre temps et de celui de vos collaborateurs, nos formations sont proposées aussi bien en présentiel que 100 % en ligne.

Nos services :

- Préparation aux examens d'intermédiaire d'assurance AFA
- Formations certifiées par le label de qualité Cicero
- Cours spécifiques sur différents thèmes liés à l'assurance, la prévoyance et le conseil financier

Table des matières

Nos avantages	Page 3
Indications relatives aux formations	Page 4
Formation AFA	Pages 5 et 6
Finance d'inscription	Page 6
Dates et lieux de formations	Page 7
Inscription à la formation	Page 8

Nos avantages

Des professionnels reconnus et de qualité

Profitez de l'expérience et de l'expertise de nos intervenants, tous des professionnels confirmés et reconnus dans leur domaine de compétence.

Formations orientées pratique

Directement applicable, la théorie acquise lors de nos formations est au service de vos activités aussi bien professionnelles que privées.

Solutions individuelles pour votre entreprise

Partagez avec nous vos souhaits et vos idées. Nous construirons ensemble un programme personnalisé et sur mesure. Nos formations peuvent vous être proposées aussi bien dans vos locaux que dans un lieu à proximité.

Rapport qualité/prix

Nous vous garantissons un rapport qualité/prix attractif.

Certifications

Un certificat attestant de vos nouvelles connaissances vous sera délivré après chaque formation. En outre, toutes nos formations sont reconnues par Cicero, le label de qualité de l'industrie suisse de l'assurance.

Indications relatives aux formations

Inscriptions à la formation

Vous pouvez vous inscrire par courrier électronique à inscriptions@irpp.ch en joignant la dernière page de la brochure. Une fois inscrit, vous recevrez un courrier de confirmation.

Programme et finance d'inscription

Le programme et la facture sont adressés par courriel quelques semaines avant le début de la formation. Le paiement doit avoir été acquitté avant le début de la formation. Nous vous rendons attentif au fait que si le nombre minimum de participants requis n'était pas atteint, nous nous réservons le droit d'annuler la formation.

Absences ou annulation

Si le participant est empêché de participer à une journée de cours, il doit lui-même faire le nécessaire pour acquérir le contenu enseigné. En cas d'absences prolongées, le participant doit s'adresser au formateur afin de convenir d'une éventuelle solution.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début de la formation, la totalité de la finance d'inscription reste due. Des modifications peuvent être apportées en fonction du nombre de participants ou pour d'autres raisons liées à l'organisation. Les informations utiles seront dès lors communiquées aux personnes concernées

Inscription aux examens

Chaque participant est lui-même responsable pour son inscription aux examens. **La phase d'inscription aura lieu uniquement du 12 août à 09h00 jusqu'au 17 août 2021 à midi** et devra se faire sur Edumanager à travers le lien suivant : <https://portfolio.vbv.ch/login> Les frais d'examens seront facturés aux participants directement par l'AFA.

Les examens écrits auront lieu le 20 et 21 octobre 2021 ! Les examens oraux la semaine suivante. La date exacte vous sera communiquée lors de l'inscription.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site de l'[AFA](#) ou prendre contact par téléphone au 031 328 26 26 ou par e-mail à info@vbv-afa.ch.

Supports de cours

Le participant reçoit divers supports de notre part. Pour l'apprentissage de la matière requise, l'AFA met aussi à disposition les quatre livres suivants :

- Industrie de l'assurance et droit relatif aux intermédiaires
- Connaissances juridiques
- Assurances de personnes et assurances sociales
- Assurances de choses et de patrimoine

Les livres peuvent être commandés sur le site internet [Compendio](#) ou dans des librairies telles que la Fnac ainsi que Payot. Nous vous recommandons vivement de vous les procurer.

Crédits Cicero

Pour les personnes déjà certifiées Cicero, nos cours, séparés en modules distincts, vous donnent également la possibilité de bénéficier de crédits Cicero (Certified Insurance Competence).

Une formation reconnue dans le domaine de l'assurance ainsi que par l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, FINMA

On entend par intermédiaire d'assurance toute personne qui, quelle que soit sa désignation, agit pour des entreprises d'assurance ou d'autres personnes en vue de la conclusion de contrats d'assurance ou conclut de tels contrats. - Art. 40 Loi sur la surveillance des assurances, LSA

Sur mandat de la FINMA, l'examen d'intermédiaire d'assurance AFA est organisé par l'association pour la formation professionnelle en assurance.

Public cible

- ✓ Collaborateurs de compagnies d'assurance ou de sociétés de courtage voulant valider leurs connaissances par un certificat reconnu au niveau fédéral ;
- ✓ Professionnels souhaitant se réorienter ou se perfectionner dans le domaine des assurances ;
- ✓ Particuliers désirant acquérir de solides connaissances de leurs assurances au quotidien.

Objectifs de la formation

- ✓ Développer vos compétences dans le domaine des assurances ;
- ✓ Obtenir de meilleurs résultats dans vos conseils à la clientèle ;
- ✓ Réussir les examens d'intermédiaire d'assurance AFA ;
- ✓ Assurer votre avenir professionnel dans un domaine en constante évolution.

Programme

- ✓ Chapitre 1 : Industrie de l'assurance
Caractéristiques de l'assurance, entreprises d'assurance, gestion des risques, système de financement, rémunération et intermédiation
- ✓ Chapitre 2 : Notions juridiques
Droit des assurances privées (LSA et LCA), Code civil et code des obligations, Compliance (LPD, LBA, LCD, LPCC, LCart) et surveillance, statut et responsabilité de l'intermédiaire
- ✓ Chapitre 3 : Assurances de choses
Inventaire du ménage, objets de valeurs, bâtiment, construction, casco véhicules à moteur, mobilier de l'entreprise, assurances techniques et assurances transports
- ✓ Chapitre 4 : Assurances de patrimoine
Définitions et bases légales, RC privée, RC immeuble, RC du maître de l'ouvrage, RC d'entreprise et RC professionnelle, RC véhicules à moteur, protection juridique privée, protection juridique circulation, protection juridique entreprise et assurances spéciales de patrimoine
- ✓ Chapitre 5 : Assurances sociales
Principes des 3 piliers, obligation légale du maintien du paiement du salaire, AVS, AI, APG, PC, LPP, LAA et LAMal
- ✓ Chapitre 6 : Assurances de personnes
Vie individuelle (3a et 3b), assurance maladie/accident individuelle ou collective pour les soins, assurance indemnités journalières maladie/accident individuelle ou collective, coordination.

Titre et reconnaissances

La qualification obtenue débouche sur le titre d' « Intermédiaire d'assurance AFA ». Ce titre donne droit à l'inscription dans le Registre des intermédiaires FINMA ainsi que l'enregistrement en qualité de membre Cicero, label de qualité de l'industrie suisse de l'assurance.

Prérequis

Travailler dans le domaine des assurances ou la volonté d'évoluer ou de se perfectionner dans ce domaine.

Formateur

Blerim Osmani

- ✓ Brevet fédéral de Conseiller financier
- ✓ Brevet fédéral de Spécialiste en assurances sociales
- ✓ Certificat FSEA de formateur d'adultes
- ✓ Expert aux examens d'Intermédiaire d'assurance AFA

Autres informations

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations ?

N'hésitez pas à nous contacter : ✉ inscriptions@irpp.ch ☎ 078 905 22 23.

Finance d'inscription

CHF 2'900.- par participant



- 5 % Dès 3 participants
- 10 % Dès 6 participants
- 15 % Dès 10 participants

Les places étant limitées, veuillez nous envoyer votre inscription au plus vite.

Cette offre est valable uniquement pour les inscriptions qui nous auront été retournées **jusqu'au 28 mai 2021 au plus tard. Le paiement doit avoir été acquitté avant le début des cours.**

Dates et lieux de formation

Les cours auront lieu en vidéoconférence.

Les liens d'accès à la salle de cours seront transmis une fois la finance d'inscription acquittée.

Horaires : 09h00 à 12h00 – 13h00 à 16h00

Lausanne

Juin – Vidéoconférence

- Vendredi 11 Introduction & Industrie de l'assurance
- Vendredi 18 Industrie & Notions juridiques
- Vendredi 25 Notions juridiques

Juillet – Vidéoconférence

- Mardi 6 Assurances de choses
- Mardi 13 Assurances de choses
- Mercredi 14 Assurances de patrimoine

Août – Vidéoconférence

- Mardi 17 Assurances sociales
- Mercredi 18 Assurances sociales
- Mardi 24 Assurances de personnes
- Mercredi 25 Assurances de personnes

Septembre – Présentiel

- Mercredi 15 Préparation examen écrit
- Jeudi 16 Préparation examen écrit
- Jeudi 23 Préparation examen oral
- Mardi 28 Préparation examen oral

Inscription à la formation

Indications du participant

Nom Prénom

Date de naissance

Rue CP Ville

Téléphone portable E-mail

Indications de l'employeur

Nom de l'entreprise

Rue CP Ville

E-mail Téléphone

Correspondance et facture à envoyer

à l'adresse du participant à l'adresse de l'employeur

Par ma signature, j'accepte les conditions mentionnées sur le présent formulaire d'inscription.

Lieu et date

.....

Signature du participant

.....

Dans le cas où la correspondance et les factures sont à adresser à l'employeur, celui-ci est tenu de signer également le formulaire d'inscription et s'engage ainsi à payer le montant de la facture.

Lieu et date

.....

Signature de l'employeur

.....